

L'énexion sur le chantier des Prairies Saint-Martin

Des incidents ont ralenti les travaux d'élagage dans les prairies Saint-Martin. La Ville dénonce des « actes violents ». Des jeunes, qui vivent là, disent vouloir ouvrir un dialogue avec les élus.

Des travaux ont commencé depuis deux semaines aux prairies Saint-Martin, le long du canal. La Ville envisage d'aménager un parc naturel urbain, sur une surface de 29 ha. Des ouvriers d'une société privée sont chargés d'abattre des saules, des lauriers palmes et des thuyas. Mais tout ne s'est pas passé comme prévu.

Hier matin, une vingtaine d'opposants à l'aménagement des prairies se sont positionnés devant l'entrée du chantier et y ont pris leur petit-déjeuner. Les ouvriers n'ont pas réussi à accéder à la parcelle. Les pneus d'un véhicule de la Ville, stationné à proximité, ont été dégonflés. La semaine précédente, le pare-brise d'un engin avait volé en éclats et les pneus d'une voiture avaient été crevés. Un portefeuille avait aussi été volé.

« J'aime le côté sauvage »

« Nous avons organisé un pique-nique de protestation. C'était une action pacifique, corrigeant les opposants, qui vivent sur une petite route, bordant des terrains. La Ville a commencé cette coupe sans informer les riverains et les personnes, comme nous, qui habitons sur place. Les promeneurs aussi s'inquiètent de voir qu'on abat des arbres. » Les manifestants ont quitté les lieux dans la matinée et ont retrouvé leur

Les jeunes ont installé leur bivouac dans un pré à quelques centaines de mètres du début du chantier d'élagage.



Hier, la Ville de Rennes a réagi suite aux incidents. Elle dénonce « des actions violentes visant à empêcher le bon déroulement d'une opération d'entretien des prairies Saint-Martin ». Il s'agit de « menaces verbales, tentatives d'intimidations auprès des agents de la Ville, harcèlement des ouvriers, pneus crevés, dégradations multiples, atteintes au milieu naturel... » Des agissements qui

n'ont pour but « que de retarder la réalisation du futur poumon vert de la ville ».

« Ce projet constitue une nouvelle étape dans l'évolution des prairies Saint-Martin, en développant le côté social et récréatif des prairies, mais aussi en préservant un environnement de qualité, détaille Daniel Guillotin, conseiller municipal délégué à l'écologie urbaine. Il s'agit

de rendre accessible aux Rennais, dans les meilleures conditions, un véritable écrin de nature en ville.

Les agissements visant à le ralentir sont le fait d'une infime minorité d'opposants qui utilisent la violence pour défendre leurs intérêts particuliers. » Difficile de savoir qui se cache vraiment derrière cette minorité.

L'élu indique qu'il est en contact

avec les occupants du site, soit une trentaine de personnes. « Nous allons leur proposer une rencontre afin de présenter ce projet. Les services sociaux de la Ville sont également en contact avec ceux qui sont à la recherche d'un travail et d'un logement. »

Le 20 novembre 1997

15

Ouest-France

14

Le 20 novembre 1997